REFERENTIEL DE COMPETENCES ET D'EVALUATION « PRATIQUER LE DOUBLAGE ET LA VOIX OFF »		
REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
L'évaluation de la mise en situation professionnelle est réalisée par un binôme de juré(e)s professionnel(le)s extérieur(e)s au centre et un membre de l'Association VAGABOND. Chaque compétence est évaluée par observation et comparaison avec les critères requis. 100% des compétences doivent être acquises. L'évaluation est individuelle écrite et orale		
COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
C 1 - Effectuer un placement vocal adapté (distance, orientation, intensité) en interaction avec l'ingénieur du son, en studio, afin de garantir une prise de son optimale et exploitable, en doublage ou voix off. C 2 – Réaliser l'interprétation en voix off d'un texte, en s'appuyant sur les repères temporels (time-code, indications de rythme, V.I-version internationale) qu'il soit au format bande rythmo ou	Mise en situation professionnelle dans les conditions réelles d'un studio d'enregistrement, devant le jury d'évaluation, dans le studio de l'organisme de formation. *Epreuve n° 1* Description : après avoir tiré au sort les sujets d'évaluation, le candidat échange avec l'équipe technique et artistique, sur les particularités des sujets. Le candidat réalise ensuite : 1) Pour le doublage : Deux scènes de doublage (comédie, drame, dessins animés) (3 min max).	Crt1.1 L'ajustement du niveau vocal est précis, fluide et correspond à la direction donnée par l'ingénieur du son ou la direction artistique Crt1.2 Le positionnement au micro est adapté (distance, attitude corporelle, évitement des bruits parasites...) et l'ajustement du positionnement se fait en fonction des retours technique ; pour les personnes en situation de handicap, une adaptation spécifique est requise selon le handicap (personne à mobilité réduite, personne malvoyante seulement voix off : textes en braille, synthèse vocale, assistance humaine, pour les personnes « dys » : temps supplémentaire, consignes simplifiées, répétitions). Crt2.1 le rythme et les repères temporels sont respectés

numérique, afin d'assurer une synchronisation fluide avec l'image ou la bande sonore. C 3 - Interpréter un texte doublé en respectant les contraintes de synchronisme labial, de rythme et de respiration, en interaction avec un directeur artistique et à partir d'une bande rythmo ou d'un logiciel de doublage, afin d'assurer la cohérence entre voix et image. C 4 - Assurer l'interprétation vocale d'un texte en voix off ou en doublage, en intégrant les spécificités du genre, du ton, du public cible et des intentions éditoriales, en étroite collaboration avec un directeur artistique, afin de garantir une transmission émotionnelle précise et cohérente.	2) Pour la voix-off : Deux séquences (classique, téléréalité, publicité) (3 min max) avec au moins deux supports différends (bande rythmo ou support numérique). La réitération des scènes est autorisée deux fois. Le candidat réalise l'exercice en présence du jury d'évaluation. Celui-ci observe le candidat et renseigne la grille d'évaluation (compétences et critères). La durée est de 30 à 40 minutes. A la suite de l'épreuve de mise en situation professionnelle, le candidat répond aux questions du Jury. *Epreuve N° 2* *QCM de 10 questions sur les impacts de l'IA et*	Crt2.2 l'anticipation de la lecture, notamment des noms propres, permet une fluidité de l'interprétation Crt2.3 le rythme de la « voix originale étrangère - V.0 » est conforme et la fluidité de la lecture, de l'articulation et du débit correspond à la version originale Crt3.1 Le personnage et son texte sur la bande rythmo, sont repérés et analysés dès la première lecture Crt3.2 le synchronisme labial du personnage à doubler est respecté Crt3.3 le rythme et les respirations sont justes et le candidat ajuste son jeu à l'image Crt4.1 La catégorie de style (comédie, drame pour les fictions/ téléréalité, publicité pour les documentaires) est identifiée Crt4.2 La compréhension de la situation à jouer est rapide et effective ; Les ruptures sonores de jeu sont respectées en fonction de la situation à l'image Crt4.3 Les indications de la direction artistique sont mises en œuvre.

	particulièrement sur les droits des comédiens ou des auteurs	Crt4.4 L'adaptation de l'adresse (monologue, dialogue à deux ou en groupe) est conforme à l'observation de la situation des personnages à l'écran
C 5 Produire des sons vocaux correspondant à des actions physiques (efforts, cris, respirations, courses, combats) en maintenant la continuité vocale d'un personnage ou d'un récit sur plusieurs scènes, afin de renforcer la crédibilité et la cohérence de l'interprétation.	*Epreuve n° 3* *Le candidat présentera une bande démo vocale, préparée en amont des épreuves, représentant ses recherches pour construire sa singularité vocale (signature vocale). Cette bande sera envoyée au responsable de l'organisation des épreuves 10 jours avant les épreuves de certification, afin que le jury en prenne connaissance.*	Crt4.4 le candidat propose des variantes d'interprétation argumentée en adéquation avec l'image (respiration, geste vocal, émotions) ; pour les dessins animés, le choix du style de la voix et du jeu du personnage est adapté à la situation ; il est stable tout au long de l'enregistrement. Crt5.1 les sons produits sont en adéquation avec les actions représentées et la cohérence vocale est maintenue dans la durée, renforçant l'interprétation Crt5.2 le candidat module l'intensité de la sonorisation des actions physiques, sans altérer la qualité sonore
C 6 Maintenir un niveau de concentration élevé et une implication physique constante lors de sessions d'enregistrement, en studio ou à distance, afin de garantir la qualité et la régularité de la prestation dans des conditions parfois fragmentées.	*Un échange de questions/réponses avec le jury suivra*	Crt6.1 Les méthodes de concentration, d'implication physique et d'intensité de jeu sont appliquées garantissant une efficacité maximum Crt6.2 le candidat propose un jeu structuré en un temps resserré grâce à son écoute active des indications des équipes techniques et artistiques Crt6.3 la gestion du stress et de la fatigue vocale est efficace, le candidat faisant appel à des techniques de gestion du stress adaptées,

		permettant des ajustements en temps réel demandés par la direction artistique
C 7 Pratiquer une veille des évolutions du secteur (voix synthétiques, IA générative, droit à la voix, formats émergents) afin de préserver ses droits, sa singularité artistique et sa capacité d'adaptation.		Crt7.1 le candidat se positionne par rapport aux impacts de l'Intelligence Artificielle (IA) notamment sur ses propres droits (protection de la voix)
C 8 Construire une signature vocale cohérente avec les attentes éditoriales et artistiques, en explorant les registres, les timbres et les intentions, afin de se positionner de manière singulière sur le marché professionnel.		Crt8.1 le candidat commente ses choix artistiques pour singulariser son identité vocale Crt8.2 il mène une veille régulière sur les tendances éditoriales et artistiques pour travailler sa signature vocale en fonction des attentes du marché